

CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE



Sur 2 ans – Diplôme d'État de Niveau 3

RNCP n° : 28048

RNCP28048 - CAP - Accompagnant éducatif petite enfance - France Compétences (francecompetences.fr)

DURÉE

400 heures

DATES DE LA FORMATION

Du 21/08/2023 au 30/06/2024

LIEU

30 RUE DES BERCEAUX – 62630 ETAPLES

MODALITÉS-DÉLAIS D'ACCÈS

Sur dossier d'inscription avec un entretien individuel.
Sur devis / contrat / convention de formation (avec CGV)
Entrée en formation entre 1 et 9 mois après entretien et complétude du dossier.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 12 – Maximum : 25

ACCESSIBILITÉ A LA FORMATION, AUX LOCAUX

Locaux conformes à la réglementation E.R.P. et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure.

TARIF DE LA FORMATION

En contrat d'apprentissage en secteur privé : 7 273 €/an. Le tarif est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur.

Fonction publique territoriale : Le CNFPT finance à hauteur de 50 % d'un montant plafonné le coût annuel de la formation.

***La formation est gratuite pour l'alternant. Un complément peut être accordé pour les apprentis en situation de handicap.**

NIVEAUX DE PERFORMANCE ET D'ACCOMPLISSEMENT DE LA FORMATION 2021 2022

Taux d'obtention des diplômes formation en alternance : **94 %**
Taux de satisfaction stagiaires : **100 %**
Taux de poursuite d'études : **20%**
Taux d'interruption en cours de formation : **16%**
Taux d'insertion professionnelle à la suite de la formation : **66%**

Valeurs ajoutées du centre :

Au sein d'un lycée Professionnel, vous disposez de :
D'un self et d'un snack.
D'ateliers techniques performants et conformes.
D'un point écoute ainsi que d'un lieu ressources.
Gare à proximité <500 mètres

MÉTIERS VISÉS

Aide-éducateur(trice) Aide-auxiliaire de puériculture
Animateur(trice) petite enfance Agent de la petite enfance
Auxiliaire ou agent de crèche

LIEUX D'EXERCICE

En école maternelle, en micro-crèche, crèche, MAM, centre de loisir, à domicile, ...

PUBLIC

Avoir entre 16 et 29 ans révolus. Pas de conditions d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.
Être doté d'un bon relationnel, patient et méthodique

PRÉREQUIS

Projet professionnel confirmé - Avoir une entreprise d'accueil Niveau 2 (Diplôme national du brevet)

***Les candidats ajournés peuvent conserver les bénéfices des épreuves dont les notes sont égales ou supérieures à 10/20 pendant les 5 sessions suivantes.**

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants en école maternelle/accueil collectifs pour mineurs, au domicile des parents, à son propre domicile, établissement/service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux – exercices pratiques et interactifs.
Assistance informatique en atelier.
Mises en situations professionnelles et d'examens.
Les activités sont progressives et permettent à chacun de valoriser ses savoirs en évitant toute situation d'échec.
Identification d'un maître d'apprentissage en entreprise.
***Formation en présentiel et distanciel selon situation sanitaire.**

ENCADRANTS PÉDAGOGIQUES

5 formateurs diplômés dans leurs matières respectives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Test de positionnement, évaluation en cours de formation, examens blancs, relevés de notes et appréciations, entretien pédagogique personnalisé, livret de suivi pédagogique.

Date de l'examen : juin 2025.

RÉMUNÉRATION APPRENANT

SALAIRE MINIMUM MENSUEL D'UN APPRENTI EN 2023

En % du SMIC	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 – 25 ans	26 ans et +
1^{ère} année	27 %	43 %	53 % du SMIC , soit 905,92 € ou 53 % du SMC	100 % du SMIC ou du SMC
En montant	461,51 €	734,99 €		
2^{ème} année	39 %	51 %	61 % du SMIC , soit 1042,66 € ou 61 % du SMC	
En montant	666,62 €	871,73 €		
3^{ème} année	55 %	67 %	78 % du SMIC , soit 1333,24 € ou 78 % du SMC	
En montant	940,10 €	1145,22 €		

MATIÈRES ENSEIGNÉES

3 unités professionnelles

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la prévention santé
*Certificat Sauveteur Secourisme du Travail (expérience obligatoire en AEJE)
- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Entreprise : 1 ou 2 semaines de stage obligatoire en crèche ou en école maternelle en dehors de votre structure en fonction de niveau scolaire acquis.

Soutien au dossier professionnel – Examens blancs – Évaluations en cours de formation – Projets d'animation

PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le CAP AEPE peut vous permettre l'accès direct à l'emploi.

Exemples d'équivalences du CAP AEPE :

Certains candidats peuvent justifier d'une dispense à l'un de ses modules en fonctions de leurs diplômes antérieurs

Les dispenses pour l'EP1 :

- Le Titre assistant de vie de famille
- BEP agricole service aux personnes
- BEP accompagnement, soins et services à la personne

Les dispenses de l'EP2 :

- BEP accompagnement, soins et services à la personne
- Le certificat Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur/rice d'activités et de vie quotidien

Les dispenses de l'EP3

- Titre assistant de vie aux familles
- BEP agricoles services aux personnes
- CAP services aux personnes et vente en espace rural
- Mention complémentaire aide à domicile

Poursuivre ses études après un CAP AEPE :

À l'issue de votre formation en CAP AEPE, vous pourrez choisir d'intégrer :

- Un Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (bac pro SAPAT)
- Un Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne (bac pro ASSP)

Mais aussi :

Vous présenter aux concours d'entrée de nombreuses écoles préparant à ce que l'on appelle des Diplômes d'État (DE)

- Concours d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ATSEM



Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile.

CONTACTS

Auréliane HAGNERÉ

Responsable de Centre AREP
et UFA Saint Joseph
aureliane.hagnere@escetaples.com
03.21.94.57.36

Lénaïk RAMET

Assistante administrative et Qualité
lenaik.ramet@escetaples.com
03.21.94.57.36

Coralie TELLIER

Directrice Adjointe Lycée Professionnel et UFA St Joseph
Coordinatrice pédagogique CAP / BP
coralie.tellier@escetaples.com
03.21.94.57.36

Référents HANDICAP

UFA Saint Joseph : lpsecretariat.ogece@gmail.com
CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr